

# Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

## ÉDITORIAL

### Soutenir Pages de gauche

Dans les colonnes de ce journal, on s'en prend de front aux méfaits de la droite, on informe, analyse, dénonce, ironise et propose. Depuis quelque temps, une politique d'opposition ferme de la gauche pour préparer le terrain favorable à une société alternative, juste et égalitaire est devenue le mot d'ordre défendu dans ces pages de gauche.

Et pourtant (ou peut-être ?) la réalité cruelle du service postal en voie de libéralisation s'abat sur notre mensuel. Deux solutions possibles. 1. baisser la tête et payer le prix fort. Avec un peu moins de 1000 abonné-e-s *Pages de gauche* ne bénéficiera plus de l'aide publique à la presse. Conséquence : 7000 francs d'augmentation des tarifs postaux par an. 2. hausser la tête et lancer une campagne de publicité. C'est ce que nous sommes en train de faire. Objectif: 200 abonné-e-s de plus d'ici fin mars.

Méritons-nous la confiance de nos lectrices et lecteurs d'aujourd'hui et de demain ? Est-ce justifié de nous épauler dans nos efforts ? A vous d'en juger. De notre côté, nous tâchons de nous améliorer sans cesse. Avec une équipe de rédaction renforcée, avec de nouvelles rubriques, une nouvelle maquette, un langage mordant, des informations utiles et nos deux caricaturistes.

Comment nous soutenir? En restant de fidèles abonné-e-s bien évidemment. Mais également en distribuant la carte-réponse jointe à ce numéro à des camarades et ami-e-s, en leur offrant un abonnement à l'essai ou en les incitant à s'inscrire par le biais de notre site Internet [www.pagesdegauche.ch](http://www.pagesdegauche.ch). Afin que davantage de lectrices et de lecteurs puissent profiter de ce journal fait par nous pour vous.

Un grand merci pour votre solidarité !

La rédaction

*Parodie de la dernière affiche de l'UDC, dite «des rats rouges». Juste pour montrer qu'il est trop facile de dénigrer l'adversaire politique.*



## DOSSIER

### Halte à cette fiscalité de classe

La logique est aussi limpide que perverse. D'un côté, le «grand» argentier de la Confédération, Hans-Rudolf Merz, est en train d'appliquer le premier programme d'assainissement des finances fédérales qui se chiffre à 3 milliards de francs. Des économies qui toucheront – à la surprise générale – essentiellement les assurances sociales, les transports publics et la politique de l'environnement. De l'autre côté, la droite de ce pays veut faire passer une contre-réforme fiscale qui provoquera une diminution globale des recettes de quelques 4,5 milliards pour l'ensemble des collectivités publiques selon les estimations. Les principaux bénéficiaires en seraient – deuxième surprise générale – les hauts revenus.

Le dossier de ce numéro décortique les différents volets du paquet fiscal soumis à votation le 16 mai, revient sur la logique de la politique des caisses vides, parle de l'immunité et de l'évasion fiscales et propose une autre perspective en matière de fiscalité basée sur la justice sociale. L'enjeu est de taille car une défaite devant le peuple freinerait considérablement l'appétit des bradeurs de l'Etat et mettrait en cause le deuxième programme d'assainissement des finances fédérales qui prévoit des coupes supplémentaires de 2 milliards. Dire halte à cette fiscalité de classe est donc une nécessité urgente.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

# Ecrire avec le passé

«*Nous sommes dans une société plus tolérante, où un mort comme celui de Gènes est un fait isolé, alors que c'était banal dans ces années soixante-dix. Cette génération n'a pas besoin de faire face chaque jour à une situation «génoise». Dans le cas contraire, elle serait forcée de réagir comme la nôtre ou de se dissoudre*». C'est à Erri de Luca que l'on doit ces lignes, au journal *L'Humanité* de les avoir imprimé le 4 février dernier. Né à Naples en 1950, de Luca est un ex-militant de *Lotta Continua*, un mouvement de l'extrême gauche transalpine. Passé chargé donc pour ce romancier qui fut aussi ouvrier chez *Fiat*, manutentionnaire sur l'aéroport de Catane, délégué en Tanzanie, conducteur de camions en Bosnie. Entre autres. Et c'est dans ce passé que de Luca puise à foison, histoire d'alimenter de rapides nouvelles. De petits récits qui tour à tour pointent vers cette génération faisant face, chaque jour, à une «situation génoise». Au Nord de l'Italie, chez *Fiat*, à Catane, en Tanzanie, en Bosnie. Entre autres.

Au commencement, chez cet écrivain qui traduit la Bible depuis l'hébreu, il y a forcément l'écriture. Une écriture dépouillée à l'extrême, sans fard et qui travaille à l'économie de mots. Et à la sécheresse de la plume s'allie l'intensité des sentiments et surtout des hommages que de Luca rend au fil des pages, à une

ville, sa ville, Naples, dans laquelle il est désormais, bien malgré lui, un intrus. Parti combattre au Nord, revenu des années plus tard, les visages du Sud le dévisagent, et lui lancent à la face sa clandestinité. Hommage doux-amer à sa ville, mais aussi aux femmes qu'il a rencontrées. D'abord à celle qui, dans la rue au contact des *Carabinieri*, lui tend une pierre. A une autre qui l'accompagne en haute montagne. A une troisième qui le soigne, lui atteint de la malaria. Ou encore à cette dernière, qui l'attire au pied du Vésuve, à Naples. Bref, à toutes celles qui lui ont fait sentir que le contraire de un n'est pas zéro, mais deux.

Dans ces *Pages de gauche*, Erri de Luca colle aux sentiments qui s'inscrivent dans son âme entremêlée. Mais surtout, il y affiche sa dette à l'égard des rencontres faites sur un chantier, un tarmac, en pleine brousse ou dans la rue. Les odeurs abondent, la pénibilité du labeur ne s'efface jamais et le vin célèbre le partage des saintes cènes entre camarades et ouvriers. Et de cet hymne au réel auquel on ne peut que souscrire, non par haine de l'imagination, mais par hommage au passé, une proposition de lecture se justifie. Voici chose faite.

Yves Steiner

**Erri de Luca, Le contraire de un, Gallimard: Paris, 138 pages.**

## Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel : Fr. 39.-  
Abonnement de soutien : Fr. 100.-

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

**Rédaction et secrétariat :**  
Case postale 3567, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

### Rédaction:

Cesla Amarelle (CAm), Arnaud Bouverat (AB), Olivier Longchamp (OL), André Mach (AM), Oran McKenzie (OMK), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Rebecca Ruiz (RR), Yves Steiner (YS), Christian Vullioud (CV).

### Comité :

Michel Cambrosio, Nils de Dardel, Dan Gallin, Valérie Garbani, Carole-Anne Kast, Lyonel Kaufmann, Stéphanie Lammar, Kevin Luximon, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Stéphane Montangero, Eric Peytremann, Stéphane Rossini, Gianni Schneider, Alberto Velasco.

### Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary, Séverine Tys, Claude Vaucher.

### Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

### Mise en page:

Christian Vullioud, Le Sentier.

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

## SOMMAIRE

- 1 Soutenir *Pages de gauche*
- 2 Ecrire avec le passé
- 3 Les socialistes ont besoin d'un débat d'orientation
- 4 Taxes d'études: L'économie s'en prend au droit à la formation
- 5 à 10 Dossier:  
*Halte à cette fiscalité de classe*
- 11 Comment fonctionne la propagande patronale: petite illustration historique
- 12 Ces villes qui meurent...
- 13 Schröder-Couchepin, même combat
- 14 Le marché de l'eau et la *French touch*
- 15 Humeur – Ils l'ont dit...
- 16 La dernière – Agenda

# Les socialistes ont besoin d'un débat d'orientation

*Après avoir adopté des positions claires en matière de service public, les socialistes doivent enfin se lancer dans un vaste débat démocratique autour de leur programme. Pour faire le point, pour se donner un cap et pour faire davantage correspondre discours et pratique politiques.*

Dans un texte récent, le conseiller national socialiste berinois Rudolf Strahm s'en prend violemment aux socialistes romands. En gros, dit-il, la social-démocratie suisse est aujourd'hui confrontée à deux grands ennemis. D'un côté, les néolibéraux dont l'obstination idéologique empêche une attitude sereine face à la question de l'indispensable libéralisation de l'économie. De l'autre côté, l'extrême-gauche (le *Linksradikalismus* en allemand). Pas celle d'inspiration trotskiste, anarchiste ou que sait-on. Non, celle au sein du PS, qu'incarnent – d'après Strahm – les Garbani, Rossini, Maury Pasquier, Rennwald, Maillard.

Soit, pourrait-on dire, il s'agit d'une attaque peu constructive, passons à autre chose. Tant il est vrai que l'adoption démocratique de positions solides par rapport au service public et la politique général des socialistes est en contradiction ouverte avec les allégations de l'ancien secrétaire central du PSS. Toutefois, la présentation il y a quelques semaines d'un texte intitulé «Pourquoi nous sommes socialistes» par des parlementaires socialistes et le Cercle d'Olten des socialistes de gauche – dont l'auteur de ces lignes – indique que les socialistes suisses ont bel et bien besoin d'un débat d'orientation. Voici donc en quelques lignes ce que pensent et proposent les auteurs de cette «contribution pour un socialisme moderne».

## FAIRE LE POINT

Depuis une bonne dizaine d'années, les attaques de la droite gagnent continuellement en intensité. Pas besoin de revenir sur les différents programmes d'économies et autres mesures d'austérité annoncés, réalisés ou prévus par les ténors du bloc bourgeois. Il suffit de rappeler que pour la première

fois dans l'histoire de l'AVS, une «réforme» – la 11<sup>ème</sup> – constitue sans l'ombre d'un doute une véritable contre-réforme. Conséquence: pour la première fois dans l'histoire également, l'ensemble des forces syndicales et politiques de gauche ont lancé un référendum contre une modification de l'AVS.

Cependant, le Parti socialiste en tant que principal parti de gauche peine encore à trouver ses repères face à cette nouvelle donne. En effet, pendant trop longtemps les socialistes s'étaient habitués à la politique de la concordance ou du compromis qui débouchait somme toute – du moins le disait-on – sur des solutions acceptables. Aujourd'hui, il est temps de réagir. En intensifiant certes la politique d'opposition. Mais cela ne suffit pas. Le PS affiche des lacunes pratiques et programmatiques importantes qu'il convient d'affronter avec détermination. Dans ce sens, un vaste débat démocratique sur la perspective politique des socialistes est une nécessité. A défaut d'un tel débat, la navigation à vue qui semble parfois être la seule boussole du PSS ne permettra pas de relever les importants défis de l'avenir.

## SE DONNER UN CAP

Démocratiser la Suisse. Radicalement. C'est le mot d'ordre général que la gauche et le Parti socialiste devraient inscrire sur leurs drapeaux aujourd'hui. C'est également la position de fonds autour de laquelle s'est construit le mouvement socialiste depuis sa naissance et que les mouvements altermondialistes reprennent à leur compte sans forcément l'exprimer en ces termes. Pour ce faire, la Suisse a besoin d'un programme de réformes structurelles.

Dans le domaine social, en renforçant l'AVS, et en abolissant

l'emprise des assurances privées sur la gestion des retraites et des caisses d'assurance-maladie. Dans le domaine écologique, en prônant un vaste programme d'investissement dans les énergies renouvelables et l'abandon progressif des énergies fossiles. Dans le domaine de l'égalité, en revendiquant la mise en application de l'égalité salariale et la reconnaissance salariale du travail ménager et bénévole. Dans le domaine économique, en renforçant le service public et les droits des salarié-e-s sur leur lieu de travail ainsi qu'en mettant en cause la légitimité de certaines industries – chimie, assurances – à faire des profits avec les besoins vitaux de chacune et de chacun. Dans le domaine international enfin, en exigeant une refonte intégrale de la structure financière au niveau mondial, la lutte contre le militarisme et la défense du droit des peuples et des individus à un développement démocratique.

## FAIRE CORRESPONDRE DISCOURS ET PRATIQUE POLITIQUE

Le débat est une chose. Il est nécessaire et incontournable. Or, afin qu'une réorientation dans la direction esquissée ci-dessus se

traduise dans les faits, il est indispensable de changer également de pratique politique. D'une part, en améliorant la capacité de mobilisation de la gauche par le lancement d'une opération de recrutement et de formation de militant-e-s et par la transformation du secrétariat central du PSS en un véritable secrétariat de campagne permanent. D'autre part, en intensifiant réellement et pas seulement dans les discours du dimanche les liens unissant les organisations syndicales et sociales et les autres partis politiques de gauche. Et enfin, en intégrant les membres socialistes dans les exécutifs communaux, cantonaux et fédéral dans la stratégie d'ensemble du PS. Pas en exigeant d'eux de suivre à la lettre des consignes programmatiques mais en inscrivant leur action dans une perspective de résistance démocratique à la droite.

Philipp Müller

**Le document «Pourquoi nous sommes socialistes. Contribution pour un socialisme moderne» peut être consulté sur le site Internet suivant: [www.socialism.ch](http://www.socialism.ch). N'hésitez pas à vous inscrire parmi les signataires du texte. Si vous ne disposez pas d'Internet vous pouvez adresser un courrier à l'adresse de Pages de gauche: Case postale 3567, 1002 Lausanne.**



# Taxes d'études: L'économie s'en prend au droit à la formation

*A mi-janvier, Avenir Suisse et Economie Suisse publiaient de concert leur ambition d'augmenter massivement les taxes d'étude. Une proposition qui va à l'encontre d'une démocratisation de la formation universitaire.*

Par Cyril Mizrahi  
Secrétaire général de la FAE\*,  
Porte-parole de la JSS, PS Genève.

«Si vous voulez avoir beaucoup d'emmerdements (...) et pas beaucoup d'argent, alors augmentez les taxes! Ce n'est ni efficace, ni habile politiquement, ni social. J'y suis résolument opposé.» Un an et quelques mois plus tard, le Secrétaire d'Etat à la formation Charles Kleiber – paraît-il ancien gauchiste – semble avoir changé d'avis: il a proposé de faire passer les taxes d'études à 2'400 francs par an, ce qui apparaît doré et déjà comme «raisonnable».

## COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ?

En fait, le Secrétaire d'Etat n'est qu'un pion parmi d'autres dans la stratégie mise en place par les milieux économiques pour privatiser – petit à petit – la formation. D'abord on propose de passer à un système à l'américaine, avec des taxes de plusieurs dizaines de milliers de francs par an, ensuite on «sort» une «étude» prônant des taxes de «seulement» 5000 francs, puis Kleiber et Couchepin, encore plus raisonnables, entrent en scène. Proposer beaucoup, obtenir un peu – dans un premier temps, bien sûr.

## QUAND LA PRESSE TRAVAILLE L'OPINION

Pour mettre en œuvre la tactique bien connue du salami, deux acteurs sont essentiels aux milieux économiques, préfigurant déjà le dépassement du modèle actuel des trois pouvoirs: les hauts fonctionnaires et la presse, plus ou moins consentante. Tandis que les premiers ont été associés à l'«étude» du «Comité capital et économie» (sic) sortie en janvier, sorte de lobbying participatif éclairant d'un jour nouveau le

devoir de neutralité de l'administration, les médias sont appelés, nolens volens, à jouer un rôle de préparation de l'opinion. Une fois que les «éclairateurs» passés maîtres dans l'art de briser des tabous (*L'Hebdo* et *Le Temps*) sont entrés en scène, le reste de la presse est bien obligé de laisser une large place au débat du moment. Ainsi, nous expliquent-ils sur la bouche de Pierre Weiss, député libéral genevois, parle de la formation supérieure comme d'un bien «partiellement privé», il s'agit là encore d'une avancée vers une privatisation du secteur. Elle vise un triple objectif: réduire les dépenses et les tâches de l'Etat, ouvrir un nouveau secteur à la concurrence et au profit (via l'AGCS) et en prendre le contrôle pour l'orienter selon les besoins de l'économie.

## DU COÛT DES ÉTUDES

Voici brièvement pourquoi il ne faut pas le faire. Etudier en Suisse coûte environ 1'800 francs par mois, soit 21'600 par an, et 108'000 pour 5 ans, qui devrait être la durée minimale d'études ces prochaines années. Aux primes d'assurance maladie et aux loyers, qui ne cessent d'augmenter, s'ajoutent notamment les taxes déjà existantes de plus ou moins 100 francs selon les cantons, ce qui n'est donc pas négligeable. 80% des étudiants travaillent pour subvenir à leurs besoins, la moitié y sont contraints. Grosso modo, il faut travailler à 50% pour financer des études, moitié moins si on touche une bourse très généreuse. Le mythe de l'étudiant riche et faiméant en prend un sale coup. Augmenter les taxes, même peu, aurait même un effet régressif, puisque celui qui a peu de moyens devra travailler plus, ce qui allon-

gera la durée de ses études et le montant total de taxes à payer.

## TRANSFORMER LES ÉTUDES EN PRIVILÈGE...

Les milieux économiques, Kleiber et Couchepin rétorquent en promettant plus de bourses et/ou de prêts. Le but est en fait de gérer la formation comme l'assurance maladie, c'est à dire exonérer indirectement les classes aisées de leurs responsabilités. Non seulement les plus défavorisés devront une fois de plus quémander les moyens pour se former (avant de se faire traiter de «faux étudiants» par l'UDC), mais celles et ceux dont les revenus ont le mauvais goût de ne pas être assez bas se verront une fois de plus frappés d'une nouvelle taxe par tête. Et ce n'est certainement pas la perspective de s'endetter qui les encouragera à entreprendre des études. Quant aux nantis, ils n'auront aucune peine à

s'acquitter de taxes plus élevées, ce d'autant qu'ils paieront moins d'impôts.

## STRATÉGIE DE PRIVATISATION

Lorsque le patronat, par la bouche de Pierre Weiss, député libéral genevois, parle de la formation supérieure comme d'un bien «partiellement privé», il s'agit là encore d'une avancée vers une privatisation du secteur. Elle vise un triple objectif: réduire les dépenses et les tâches de l'Etat, ouvrir un nouveau secteur à la concurrence et au profit (via l'AGCS) et en prendre le contrôle pour l'orienter selon les besoins de l'économie.

## DÉMOCRATISER LES ÉTUDES

Il y a pourtant un point sur lequel M. Kleiber a raison. La démocratisation des études n'a jamais vraiment existé. Mais au lieu de saper les progrès réalisés durant les Trente Glorieuses, il faut se donner les moyens de concrétiser le droit à la formation et l'égalité des chances: Abolissons les taxes et lançons la réflexion sur l'instauration d'allocations de formation dans le cadre de notre système d'assurances sociales.

\*Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne.

## ENCORE DES QUESTIONS ?

Il est vice-président du Conseil d'administration de *Credit Suisse Group*. Il est président du groupe de travail «Capital et économie» proche du *think tank* de droite *Avenir Suisse* (cf. *Pages de gauche* no. 19). Il est spécialiste des questions de formation. Hans-Ulrich Doerig, sous la direction duquel vient de paraître l'étude exigeant une multiplication par cinq des taxes universitaires, résume la logique qui soutient ses propositions dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 12 février passé. D'une part la hausse des taxes sera uniquement destinée à l'amélioration de l'encadrement des étudiant-e-s. Aha! D'autre part, cette politique améliore l'attractivité économique de la Suisse (*Standortqualität*). Comment? Par une équation simple. La voici en citation intégrale:

«Meilleur encadrement = études plus intensives = qualité améliorée des diplômés = études plus courtes = meilleure estime de soi = enseignants plus motivés = plus de temps pour la recherche = meilleur potentiel de recherche à l'avenir = plus d'innovation = productivité augmentée = plus de valeur ajoutée = plus de croissance = plus de recettes fiscales = moins de chômeurs à long terme = plus de sécurité sociale = moins de luttes sociales = meilleure attractivité économique de la Suisse.» *Any question?* PhMü

DOSSIER : HALTE À CETTE FISCALITÉ DE CLASSE

# Pour en finir avec l'immunité fiscale

«Il faut maintenant accepter de creuser les déficits budgétaires pour maintenir la compétitivité et le niveau de vie de la Suisse» (Le Temps, 24.02.2004). L'auteur de cette phrase a rarement été pris en flagrant délit de cohérence. Charles Favre – c'est de lui dont il s'agit – était surtout connu dans le registre de la course à l'équilibre des finances vaudoises. Aujourd'hui, le conseiller national radical à la gouaille de garçon de bistrot demande ni plus ni moins de «creuser les déficits». Paradoxal? Pas le moins du monde. Le Dr. Favre applique là, avec une lucidité toute neuve, une politique conservatrice qui vise à organiser la crise fiscale de l'Etat pour ensuite taillader dans ses dépenses sociales.

Prochaine tentative de saignée fiscale? Le 16 mai 2004 avec le vote sur le «paquet fiscal», une votation qui s'inscrit pleinement dans une politique d'assèchement des recettes publiques dont Charles Favre se fait désormais le chantre. Une politique des caisses vides que la droite suisse a sciemment mise en place depuis plus de dix ans. Avec succès.

## FAIRE PERDURER UNE FISCALITÉ DE CLASSE

Cette votation sur le «paquet fiscal» révèle la pérennisation d'une fiscalité de classe

qui privilégie les plus hauts revenus et les entreprises. Elle prolonge ainsi une logique dominante qui passe par l'élagage des recettes fiscales provenant des taxes directes au profit de taxes indirectes – comme la TVA –, des taxes qui s'imposent de manière identique sur le revenu du mécano de Dixie SA ou sur celui de l'administratrice de Multitoit SA.

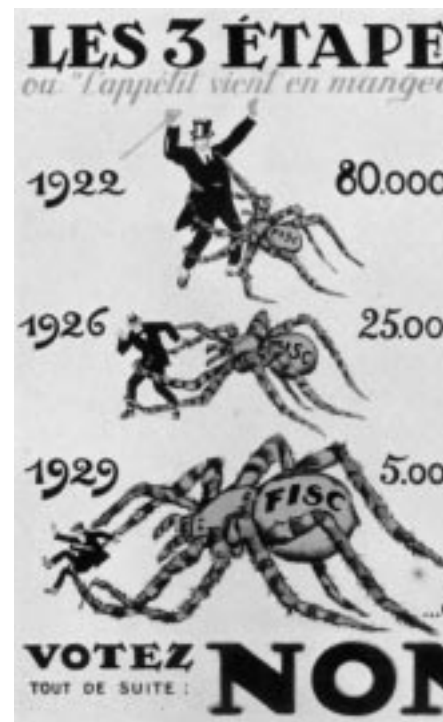
Mais ce vote illustre aussi à qui la fiscalité helvétique profite: une clientèle de la droite dont le revenu n'a rien à voir avec le salaire médian suisse. Les propriétaires économiseraient en cas d'acceptation près de 800 millions de francs en déduisant la valeur locative de leur propriété de leur feuille d'impôts. Gain escompté pour les entreprises: 300 millions de francs avec une modification de l'imposition du droit de timbre. Enfin, les hauts revenus, puisque le 7% des contribuables les plus riches – plus de 101'000 francs de revenu annuel – profiteraient du 66% des allègements fiscaux. Cadeau fiscal aux plus riches donc.

## PARLER FISCALITÉ

Conclusion: une brouette de bonnes raisons pour un dossier sur la fiscalité. D'une part, pour décortiquer ce cadeau fiscal et dévoiler dans quelle logique historique celui-ci s'ins-

Les illustrations de ce dossier sont issues du livre «Aux urnes citoyens! - 75 ans de votations fédérales par l'affiche», paru en 1977 chez André Eiselé, éditeur, Lausanne.

Affiche de Jules Courvoisier contre l'initiative du PS sur le prélèvement sur les fortunes supérieures à 80'000.- (1922)



crit. D'autre part, pour relever les non-dits d'une future campagne – le dumping fiscal entre cantons, la maigreur des effectifs d'inspecteurs fiscaux, etc. – et surtout, pour re-légitimer la fiscalité. L'impôt n'est pas mauvais en soi. C'est bien la façon dont il se pratique – résultat d'un rapport de forces politiques – qui est en question. Une autre politique fiscale est possible, Pages de gauche s'en fait l'écho.

Et le premier pas à faire tient de la pédagogie. Car ici, beaucoup croient que jouer avec le fisc pour glaner une centaine de francs de déductions relève d'un infini bon goût. On s'en vante au café du coin, pensant

ainsi avoir apporté sa contribution au sport national qu'est la soustraction fiscale. Reste que de telles pratiques légitiment celles des nantis, ceux plus à même de s'en sortir que le simple pékin. Difficile pour le susdit de refuser de payer son dû comme Nestlé, lors de sa «grève de l'impôt» en 1990. La firme cherchait alors à alléger sa facture fiscale. Bien difficile aussi pour le votant lambda de s'en sortir comme Charles Favre qui, en 1995, avait pris sur lui de creuser un peu plus le déficit vaudois en omettant certaines rentrées fiscales sur sa feuille d'impôts...

Yves Steiner

**La politique des caisses vides en action**  
4,5 milliards, telle est la somme totale de la droite de ce pays entend redistribuer par le paquet fiscal sur lequel les citoyennes...

6

**Conséquences du paquet fiscal sur les cantons: inacceptables**  
Le paquet fiscal présenté par les Chambres fédérales marque un tournant dans l'histoire politique de notre pays...

6

**Non à l'inégalité fiscale entre propriétaires et locataires!**  
Selon le système fiscal actuel, les propriétaires qui habitent leur propre logement peuvent déduire les intérêts...

7

**Rien jusqu'à 50'000 francs, pas grand-chose jusqu'à 100'000 francs, au-delà...**  
Les modifications de l'impôt fédéral direct (IFD), soumises au vote populaire le 16 mai...

7

**La politique fiscale de la droite: une politique de classe**  
Durant la période de croissance économique d'après-guerre, la fiscalité avait permis une plus grande redistribution...

8

**Au paradis, il n'y a pas d'impôt**  
Si vous êtes riche, étranger, et souhaitez diminuer votre charge fiscale, vous pouvez déménager en Suisse. Plusieurs cantons...

9

**Quelle politique financière pour la gauche?**  
Pages de gauche a déjà esquissé les grandes lignes de la seule politique de gauche capable à ses yeux de remettre en cause le démantèlement...

10

DOSSIER : HALTE À CETTE FISCALITÉ DE CLASSE

## La politique des caisses vides en action

4,5 milliards, telle est la somme totale que la droite de ce pays entend redistribuer par le paquet fiscal sur lequel les citoyennes et citoyens suisses sont appelé-e-s à se prononcer le 16 mai prochain. 4,5 milliards qui profiteront essentiellement aux couches possédantes de Suisse selon le vieil adage «on donnera davantage à ceux qui ont déjà». Pendant ce temps, les Chambres fédérales viennent de voter un programme d'austérité par lequel l'argentier de l'Etat, Hans-Rudolf Merz, coupera pas moins de 3 milliards dans les dépenses publiques: social, santé, transports publics, environnement. Analyse des principaux enjeux de cette contre-réforme fiscale.

Affiche de Burkard Mangold contre l'initiative du PS sur le prélèvement sur les fortunes supérieures à 80'000.- (1922)



## Conséquences du paquet fiscal sur les cantons: inacceptables

Par Bernard Soguel, conseiller d'Etat, Neuchâtel.

Le paquet fiscal présenté par les Chambres fédérales marque un tournant dans l'histoire politique de notre pays. Pour la première fois dans l'histoire de la Suisse moderne, la Confédération tente de dicter aux cantons, contre leur gré, quelle doit être leur politique fiscale, et par conséquent leur politique budgétaire et financière.

Cette manière de faire est inacceptable. Les directeurs cantonaux des finances l'ont dit, la Conférence des cantons l'a dit et 11 cantons ont d'ailleurs – c'est une première depuis la naissance de la Suisse moderne – lancé un référendum contre cette décision.

C'est autant la méthode dictatoriale utilisée par les Chambres fédérales que le fond de la proposition qui heurte d'un point de vue cantonal. L'autonomie des cantons en prendrait un sacré coup et les cantons deviendraient un peu plus ces «chambres d'enregistrement» de ce qui se décide à Berne.

Au-delà de cette déci-

sion acquise à l'arraché contre l'avis des cantons, c'est toute la politique de proximité que les communes et les cantons ont mise en place depuis des centaines d'années qui est remise en cause d'un seul coup.

### DÉSÉQUILIBRE DES FINANCES, TROU DU BUDGET ET SERVICE DE LA DETTE !

Le paquet fiscal fédéral, additionné aux projets cantonaux de baisse de la fiscalité, creuserait un déficit des budgets cantonaux qui ne pourrait se résorber que par la suppression définitive de prestations destinées à la population. Ce sont en fin de compte également les communes qui paieraient les pots cassés, puisqu'elles ne peuvent reporter leurs charges que sur les contribuables.

Si on refuse à juste titre de supprimer des prestations d'utilité publique, comme des écoles, des hôpitaux ou des programmes de réinsertion sociale et professionnelle, c'est la dette qui s'accroîtra très rapidement, augmentant les intérêts à payer et les charges pesant sur les générations futures.

Alors que le bon sens indique qu'on ne doit jamais dépenser ce que l'on n'a pas, le paquet fiscal veut réduire les recettes avant d'équilibrer les budgets fédéraux et cantonaux.

### COUPLE MARIÉ, UN SALAIRE, DEUX ENFANTS

Le projet bernois fait un «cadeau» de 8 francs par mois pour ceux qui gagnent 5000 francs, 45 francs par mois pour ceux qui gagnent 8000 francs, et 600 francs par mois pour ceux qui gagnent 42000 francs par mois, soit 74 fois plus que pour les familles qui gagnent 5000 francs par mois, et qui en ont vraiment besoin.

Alors que le bon sens indique qu'on n'a pas de problèmes financiers et qu'on peut élever sans peine deux enfants avec 42000 francs de salaire par mois, le paquet fiscal offre des cacahuètes aux familles qui auraient véritablement besoin de soutien.

Ce sera donc aux cantons de corriger l'inégalité introduite par le paquet fiscal, pour soutenir l'immense majo-

rité des familles qui verra des prestations disparaître et qui ne disposera que d'un revenu supplémentaire de quelques francs par mois (entre 8 et 50) pour payer ces prestations sur le plan privé.

### COHÉSION NATIONALE

Enfin, le paquet fiscal n'est pas seulement contraire aux efforts de la Confédération et des cantons pour assainir leur budget, il crée aussi des distorsions importantes entre les cantons les plus riches et les cantons les moins riches. L'impôt fédéral direct – celui que le paquet fiscal affaiblit au profit des familles très fortunées – assure également une certaine cohésion entre les cantons : ceux qui contribuent moins à l'impôt fédéral direct profitent également des services de la Confédération, ce qui assure de fait une certaine péréquation entre cantons.

Les familles vivant dans les cantons romands ne profiteront donc que très peu du paquet fiscal fédéral, par contre toute la population subira les suppressions de prestations.

## DOSSIER : HALTE À CETTE FISCALITÉ DE CLASSE

# Non à l'inégalité fiscale entre propriétaires et locataires!

Par Valérie Garbani,  
conseillère nationale, Neuchâtel.

Selon le système fiscal actuel, les propriétaires qui habitent leur propre logement peuvent déduire les intérêts des dettes hypothécaires, les frais d'entretien, les frais d'exploitation et les frais d'administration. En contrepartie, la valeur locative, considérée comme un revenu en nature, est imposée, ce dans le but de rétablir une égalité de traitement avec les locataires qui, eux, ne peuvent déduire le montant de leur loyer de leurs revenus. Un couple de propriétaires bernois avec deux enfants qui réalise un revenu annuel net de Frs. 80'000.- paie actuellement 3'000.- de moins d'im-

taires. Or, dans les faits, cette égalité de traitement n'est déjà aujourd'hui pas réalisée car les montants déductibles pour une grande partie des propriétaires sont plus élevés que la valeur locative ce qui conduit à une imposition zéro.

Pour corriger cette inégalité de fait, il suffirait de limiter les déductions à hauteur de la valeur locative pour que l'imposition de cette dernière soit effective. Des aménagements pour les nouveaux propriétaires qui sont frappés d'intérêts hypothécaires plus élevés durant les premières années pourraient être envisagés. Les propriétaires qui sont pénalisés par le système actuel sont ceux qui sont imposés sur la valeur locative alors qu'ils ont intégralement payé leur

logement, soit éteint leurs dettes hypothécaires. En général, ils se recrutent parmi les rentières et rentiers AVS. Pour améliorer leur situation, il suffirait, comme le préconise l'USS, de limiter la valeur locative à un pourcentage de leurs revenus. Les propriétaires qui sont – doublement – favorisés sont ceux qui possèdent de la fortune qu'ils investissent dans l'achat de leur lieu d'habitation, et échappe ainsi à l'imposition fiscale.

Le paquet fiscal soumis en votation le 16 mai 2004 ne corrige pas ces inégalités ni les défauts du système actuel; au contraire, il les accentue. Non seulement les propriétaires de leur logement pourront continuer de déduire les intérêts passifs (intérêts hypothécaires) mais

l'imposition de la valeur locative sera également supprimée! Les frais d'importantes rénovations ou travaux d'entretien qui excèdent Frs. 4'000.- par an seront déductibles, sans limite. Cette possibilité viole l'égalité de traitement devant l'impôt entre locataires et propriétaires. Une déductibilité des frais d'entretien n'est en effet admissible que s'ils constituent des frais d'acquisition d'un revenu imposable, en l'occurrence la valeur locative. En abrogeant cette dernière, maintenir ces déductions conduit à violer la Constitution fédérale.

Conséquences: une perte fiscale pour la Confédération d'au moins 335 millions par an. Une perte fiscale pour les cantons au titre de part à l'impôt fédéral direct d'au moins 145 millions et une perte de 1'000 millions par an pour les impôts cantonaux et communaux. Au total: 1'480 millions de pertes fiscales. Pour combler ces cadeaux fiscaux aux propriétaires, ce sont les locataires, les classes modestes et moyennes qui seront mis à contribution par une politique encore davantage antisociale.

## Rien jusqu'à 50'000 francs, pas grand-chose jusqu'à 100'000 francs, au-delà...

Par Jean-Pierre Ghelfi,  
conseiller économique FTMH,  
Neuchâtel.

Les modifications de l'impôt fédéral direct (IFD), soumises au vote populaire le 16 mai, comportent trois innovations principales: rapprocher l'imposition des couples mariés et des concubins, augmenter les déductions pour enfants et les frais de garde, améliorer la situation des familles monoparentales.

Le Conseil fédéral et la majorité des Chambres n'ont au surplus pas caché que leur objectif était de diminuer la charge fiscale de la classe moyenne. Comment définir ladite classe moyenne? Les statistiques de l'IFD pour la période 1997-1998 (la dernière pour laquelle on dispose de chiffres détaillés) montrent que 45% des contribuables ont un revenu net inférieur à 50'000 francs par année, et 43% un revenu net compris entre 50'000 et 100'000

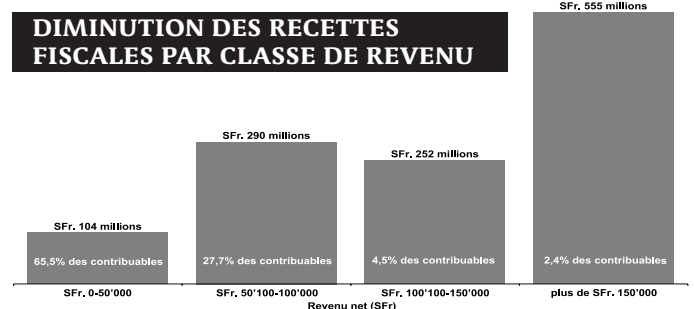
francs. Ce sont pourtant les revenus supérieurs à 100'000 francs qui bénéficieront le plus nettement des modifications proposées de l'IFD. La classe moyenne si souvent invoquée ressemble donc étrangement aux milieux aisés.

Les changements apportés par les Chambres fédérales à l'IFD sont si nombreux qu'il est impossible d'en résumer toutes les conséquences en un seul tableau. La situation est en effet assez différente selon la composition des ménages: célibataire, famille monoparentale, marié, avec ou sans enfant, avec un ou deux revenus, etc. Et les effets des modifications sont encore plus sensibles selon les classes de revenu.

Le graphique est suffisamment explicite pour ne pas nécessiter beaucoup d'explications supplémentaires. On se rend compte au premier coup d'œil que les changements sont à peu près négligeables à

50'000 francs (c'est-à-dire pour plus de deux cinquièmes des contribuables) et que l'ampleur des changements reste encore modeste à 100'000 francs (pour deux autres cinquièmes des contribuables). C'est au-delà de ce dernier montant que les réductions prennent une certaine ampleur, puis une ampleur certaine. Des 1'221 millions de recettes

fiscales en moins, 555 proviendront des rabais fiscaux consentis aux contribuables déclarant un revenu net de plus de 150'000.-. Cette estimation date de 2003, et elle est probablement sous-évaluée. Aujourd'hui l'Administration fédérale des contributions (AFC) table sur une diminution encore plus importante des recettes fiscales (1'500 millions).



Sources: présentations de R. Strahm, de la Conférence des gouvernements cantonaux (CGC 20.6.2003) et du Conseil fédéral (15.10.2003).  
Calculs M. Manz, conseil scientifique du PSS (16.10.2003)

## DOSSIER : HALTE À CETTE FISCALITÉ DE CLASSE

# La politique fiscale de la droite : une politique de classe

*En matière fiscale, la droite et les milieux patronaux savent défendre avec constance les intérêts des milieux les plus aisés.*

Durant la période de croissance économique d'après-guerre, la fiscalité avait permis une plus grande redistribution des richesses en faveur des couches sociales les plus modestes. En revanche, depuis la fin des années 1970: brutal retournement de bâton. Avec l'accession au pouvoir de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan aux Etats-Unis, les politiques du «moins d'Etat», de libéralisation des échanges économiques et de déréglementation ont mis à rude épreuve la fonction redistributrice de l'Etat. Depuis l'effondrement du «bloc communiste» et dans un contexte de concurrence fiscale à l'échelle mondiale, on assiste à un très net durcissement de la politique de la droite helvétique en matière fiscale et financière. Deux axes principaux caractérisent cette politique, et le «paquet fiscal» s'inscrit dans leur continuité.

## DES «CAISSES VIDES» POUR AFFAIBLIR L'ETAT

Tout d'abord, il convient de rompre avec une idée reçue, selon laquelle la droite et les milieux patronaux seraient particulièrement soucieux de rétablir la situation des finances publiques: c'est exactement le contraire qui est vrai. Plonger les finances publiques dans le rouge constitue une straté-

gie délibérée de la droite. Chaque fois que les comptes publics s'approchent de comptes équilibrés, la droite et les milieux patronaux ont constamment demandé des allègements fiscaux: c'est ce qui s'est passé au milieu des années 1980. Ces diminutions d'impôt ont représenté environ 2 milliards de francs de pertes de recettes annuelles au cours des années 1990, ce qui explique en grande partie les déficits publics de la dernière décennie (cf. *Pdg* janvier 2004). Cette stratégie délibérée visant à maintenir constamment sous la pression des déficits les collectivités publiques a un objectif principal: faire «maigrir l'Etat», en diminuant les prestations publiques, en réduisant les dépenses sociales, et en usant de la situation soi-disant dramatique des finances publiques comme argument.

## UNE POLITIQUE FISCALE QUI ACCROÎT LES INÉGALITÉS

Alors qu'une des fonctions centrales de la fiscalité, et des collectivités publiques en général, consiste dans une économie de marché capitaliste à contribuer à une redistribution plus juste des richesses, la politique fiscale de la droite est allée exactement en sens inverse ces 15 dernières années. En favorisant unilatéralement les revenus élevés au détriment des

couches moyennes et modestes, la politique fiscale de la Confédération et des cantons n'a fait qu'accroître les inégalités de revenus.

Les années 1990 se sont caractérisées par une forte progression des taxes indirectes: introduction de la TVA, majoration de taxes diverses à l'échelon fédéral, cantonal et communal, sans parler de la forte progression des primes d'assurances-maladie ou des loyers. Cette politique n'a fait qu'alourdir de manière uniforme les charges pesant sur l'ensemble des salarié-e-s et a ainsi contribué à réduire le pouvoir d'achat des revenus modestes. En même temps, les diminutions des différents droits de timbre portant sur l'émission et la négociation des actions, la réforme de la fiscalité des entreprises ainsi que l'introduction de la TVA ont toutes contribué à alléger les charges pour les entreprises, surtout celles tournées vers l'exportation, et pour les milieux financiers; de même, les charges fiscales pesant sur les revenus élevés et les grosses fortunes stagnaient.

Entre 1990 et 1998, le revenu disponible (salaire brut moins cotisations sociales, impôts et loyer, qui mesure le pouvoir d'achat) des 25% des ménages les plus modestes a diminué entre 10 et 15%; en même temps, le revenu disponible des 10% de revenus les plus

élevés a progressé de 12% (source: *La vie économique*, septembre 2002). Cette évolution est en bonne partie due à la politique fiscale de ces dix dernières années. En portant ainsi atteinte à la consommation des ménages, la politique fiscale a été particulièrement défavorable à la croissance. En favorisant les familles aisées, les propriétaires et les détenteurs et détentrices d'actions, le «paquet fiscal» ne fait qu'accroître cette tendance et ne contribuera en rien à relancer la croissance économique.

## LES DIFFICULTÉS D'UNE POLITIQUE FISCALE DE GAUCHE

Dans ce contexte de diminution du pouvoir d'achat des couches modestes, il est particulièrement difficile de faire passer le message du refus de «paquet fiscal», présenté comme une «diminution des impôts», même s'il ne bénéficiera qu'à une petite minorité de la population (voir articles pages 6 et 7). Comme l'a montré la récente votation genevoise sur la réduction de l'impôt sur les successions, largement approuvée en votation populaire, une très forte proportion des citoyen-ne-s ont tendance à voter aveuglément en faveur de toute proposition de baisse des impôts, même s'ils n'en verront pas la couleur. La politique fiscale de ces dernières années a ainsi eu l'effet diabolique de favoriser n'importe quelle diminution d'impôts, même si elle ne profitait qu'à une petite minorité. De même, il est particulièrement difficile pour la gauche de faire accepter en votation populaire ses propositions en faveur d'une fiscalité plus progressive, car elles sont tout de suite perçues comme une hausse généralisée de la fiscalité. Cette difficulté est encore renforcée par les moyens financiers considérables engagés par la droite et des milieux patronaux dans les campagnes de votation, qui sont sans commune mesure avec ceux de la gauche.

André Mach

## LA FISCALITÉ SUISSE ATTIRE DE PLUS EN PLUS DE MULTINATIONALES

Selon une étude pas encore publiée de la société de consulting Arthur D. Little, la Suisse attire de plus en plus de multinationales en raison des avantages de la fiscalité suisse. Entre 1990 et 2001, 55% des multinationales sur les 50 étudiées, qui ont déplacé leur siège mondial ou européen, ont choisi la Suisse comme lieu d'implantation. Ce phénomène s'est encore accéléré depuis l'entrée en vigueur en 1998 de la réforme de la fiscalité des entreprises proposée par Kaspar Villiger. Selon cette même enquête, l'argument décisif de leur choix résidait dans la modération de la fiscalité suisse; la deuxième raison concernait la présence de cadres hautement qualifiés et la troisième touchait la qualité de vie.

Source: *Tages-Anzeiger*, 26.1.2004.



## DOSSIER : HALTE À CETTE FISCALITÉ DE CLASSE

# Au paradis, il n'y a pas d'impôt

*Si les pouvoirs publics suisses voient leurs recettes fiscales diminuer, ils ne font rien pour venir en aide aux administrations fiscales d'autres pays. Au contraire, le droit fédéral fait de la place financière suisse l'un des endroits les plus attractifs au monde pour échapper au fisc.*

Par Jean-Claude Huot,  
Secrétaire permanent  
à la Déclaration de Berne.

Si vous êtes riche, étranger, et souhaitez diminuer votre charge fiscale, vous pouvez déménager en Suisse. Plusieurs cantons, Vaud et Genève en tête, proposent aux riches étrangers des forfaits fiscaux. Ceux-ci sont fixés en fonction de votre train de vie et non en fonction de votre revenu. C'est comme si votre loyer remplaçait votre salaire comme base pour fixer votre impôt.

## L'ATTRAIT DU VOYAGE

Mais tout le monde ne souhaite pas s'établir en Suisse. Vous pouvez alors déposer votre avoir sur un compte à numéro ouvert dans une banque suisse. Celle-ci vous proposera des parts d'un fonds luxembourgeois. Et ainsi vous ne payerez aucun impôt. Vous pouvez aussi demander à la banque de vous accorder un prêt dans votre pays garanti par les sommes placées en Suisse. Une belle manière de transformer un avoir en emprunt. Plus sophistiquée et réservée aux grandes fortunes : la création de sociétés écran. Ces sociétés ont leur siège formel quelque part aux Bahamas, aux Bermudes ou dans les îles anglo-normandes, mais elles sont gérées en Suisse. Dans ce cas, non seulement vous ne paierez pas d'impôt, mais en plus, si vous craignez des poursuites judiciaires, il sera très difficile pour le fisc de retrouver votre fortune.

Les banques suisses sont devenues de grandes spécialistes de ces services personnalisés. Elles gèrent à elles seules le tiers de toute la fortune placée à l'étranger. Cela représente au moins 2'000 milliards de francs, soit plus de quatre fois le produit intérieur brut PIB de la

Suisse entière. Et selon les sources, 70 à 90% de ces sommes ne sont pas déclarées au fisc des pays d'origine.

## LA SUISSE FACILITE L'ÉVASION FISCALE

La place financière suisse a pris une telle importance dans la gestion de fortune de clients étrangers en raison d'une particularité du droit fédéral : celui-ci fait une différence entre fraude et évasion fiscale. Si la première, qui constitue une véritable escroquerie, est condamnable pénalement, la seconde, caractérisée par la simple omission de déclarer une partie de sa fortune ou de son revenu, ne l'est pas.

Or cette distinction a des conséquences capitales dès qu'il s'agit d'évasion fiscale transfrontalière. Il devient en effet impossible pour le fisc d'un Etat tiers de rechercher la trace de la fortune non déclarée d'un contribuable. C'est seulement en cas d'enquête pénale que les banques sont tenues de donner des informations sur les avoirs de leurs clients. La loi sur l'entraide judiciaire internationale exclut explicitement tout soutien à des autorités étrangères «si la procédure vise un acte qui paraît tendre à

Affiche de Noël Fontanet contre l'initiative du PS sur le prélèvement sur les fortunes supérieures à 80'000.- (1922)

diminuer des recettes fiscales...» Ce n'est donc pas le secret bancaire en tant que secret professionnel qui pose problème, mais la distinction entre fraude et évasion fiscale et ses répercussions en matière d'entraide judiciaire et administrative internationale.

## DÉFISCALISER, C'EST CONFISQUER

Le soutien que la Suisse apporte à l'évasion fiscale porte particulièrement préjudice aux pays en développement. Ces derniers perdent jusqu'à cinq fois ce qu'ils reçoivent de la Confédération en aide au développement en raison des placements effectués en Suisse. Or, ce n'est pas la faiblesse du système financier de ces pays qui amène de l'argent en Suisse. Le cas de l'ancien président argentin, Carlos Menem, le montre bien. Celui-ci est, entre autres, accusé d'évasion fiscale. Comment croire

que la soi-disante faiblesse du système financier argentin ou une administration fiscale défaillante serait sa seule motivation à omettre de déclarer un compte bancaire au fisc de son pays ?

Le problème réside dans la défiscalisation des fortunes gérées par la place financière suisse que facilite la législation fédérale. Cette défiscalisation doit être combattue car elle constitue une rupture du contrat social qui lie les membres d'une société.

**Participez à la campagne «L'évasion fiscale, la fin du silence» lancée par la Déclaration de Berne et vingt autres organisations. En envoyant les cartes encartées dans ce numéro, vous demandez que la Suisse accorde l'entraide judiciaire et administrative en cas d'évasion fiscale. Plus d'infos sur [www.ladb.ch](http://www.ladb.ch).**



## QUAND LA FRAUDE FISCALE DEVIENT UNE INDUSTRIE...

Les grands cabinets d'audit comptable (KPMG, Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers et Deloitte & Touche) sont à l'origine d'une véritable industrie de la fraude fiscale aux Etats-Unis. C'est ce que dévoile un récent rapport du sénat américain. Selon ce rapport, entre 23,5 et 27,5 milliards de dollars échapperaient au fisc (niveau fédéral et des Etats) en raison de ces pratiques illicites. A l'origine de ces fraudes, on trouve le «Tax Innovation Center» de KPMG, dont l'objectif consistait à inventer de nouveaux produits financiers pouvant échapper à l'impôt. Bien que ses services juridiques aient repéré l'illégalité des pratiques proposées par ses conseiller-ère-s fisc-ales-aux, KPMG a malgré tout commercialisé ce «produit».

Au cours des dernières années, l'activité de conseil fiscal a dépassé les revenus liés au contrôle des comptes. Aux Etats-Unis, KPMG emploie pas moins de 10'300 fiscalistes. D'autre part, environ 80% des transactions de conseil fiscal provenait de client-e-s audité-e-s. A ne pas douter que ces pratiques se sont également développées en Suisse...

Source: Alternatives économiques, février 2004.

## DOSSIER : HALTE À CETTE FISCALITÉ DE CLASSE

# Quelle politique financière pour la gauche?

*Face à la politique des caisses vides pratiquée par la droite, les premiers combats sont politiques: le rejet du paquet fiscal le 16 mai serait déjà une première victoire... bien insuffisante! Esquisse d'une réelle politique fiscale progressiste.*

Pages de gauche a déjà esquissé les grandes lignes de la seule politique de gauche capable à ses yeux de remettre en cause le démantèlement progressif de l'Etat; à la politique des caisses vides pratiquée par la droite, il convient d'opposer une politique des caisses pleines, capable de provoquer les nécessaires réformes structurelles qui permettraient de dépasser la crise économique actuelle et de développer une société meilleure et plus juste. Cette politique des caisses pleines – en stoppant net le démantèlement fiscal qui profite d'abord aux couches supérieures de la société – permettrait d'accroître les dépenses publiques, de combattre les inégalités et de favoriser une croissance importante de la qualité de vie de la population dans son ensemble. Certains ne voient dans

de telles propositions que «des slogans simplistes». Il ne s'agit pourtant pas d'exiger la révolution demain, mais rien de moins que l'application sérieuse d'une politique fiscale équitable et favorable à la majorité de la population des salariés-e-s. C'est la condition minimale pour l'existence d'un projet de société dans lequel la solidarité ne soit pas un vain mot.

## ABOLITION DES PRIVILÈGES FISCAUX

Une première série de mesures relèvent d'une exigence minimale d'équité face au fisc. Il est injuste que les hauts et très hauts revenus jouissent de possibilités de déductions ou d'évasion fiscale sans commune mesure avec celles de la grande majorité des salariés. Il est injuste que les plus riches puis-

sent choisir d'engranger leurs revenus dans des lieux où les impôts sont beaucoup plus faibles. La concurrence entre les cantons et le *dumping fiscal* auxquels ils se livrent renforce les inégalités et les déficits des collectivités publiques. Trois mesures doivent dès lors être exigées:

1. Une harmonisation des impôts cantonaux sur le revenu et la fortune, visant à limiter étroitement les différences d'imposition entre cantons.
2. La suppression des privilèges fiscaux lors de versement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers, l'harmonisation des déductions opérées dans le cadre des déductions familiales.
3. Une lutte sérieuse contre la fraude fiscale et contre l'évasion fiscale profitant d'abord aux nantis des pays étrangers.

## POUR UNE FISCALITÉ REDISTRIBUTIVE

La Suisse est aujourd'hui un paradis fiscal pour les plus fortunés. La progression des impôts sur le revenu frappe d'abord les classes moyennes et les impôts sur la fortune ou sur les revenus de la fortune sont quasiment inexistantes. Face à cette situation trop souvent oubliée, une politique fiscale progressive pourrait être élaborée selon trois axes:

1. Renforcement de la taxation progressive des revenus et extension des impôts directs à la fortune. Halte au remplacement des impôts directs par les taxes indirectes régressives. Le démantèlement des impôts directs et leur remplacement par des impôts indirects doit cesser. Il n'est pas question de remettre en cause les mesures fiscales incitatives (taxes sur le tabac, par exemple), mais il convient de

s'opposer au démantèlement de la fiscalité directe et d'exiger en particulier un prolongement vers le haut de la progressivité des impôts sur le revenu. 3'200 personnes très fortunées profitent en Suisse d'arrangements forfaitaires pour s'acquitter de leurs impôts, qui peuvent ramener, dans certains cas, leur taux d'imposition à des chiffres de l'ordre de 2% de leurs revenus totaux. Les taxes forfaitaires favorisant les plus fortunés doivent être supprimées.

2. Taxation des gains en capitaux et des mouvements spéculatifs de capitaux. Alors qu'aujourd'hui des bénéficiaires immenses sont réalisés à partir de mouvements financiers spéculatifs, rien ne vient frapper les revenus réalisés grâce à de telles opérations. Au contraire, au nom de la «compétitivité de la place financière suisse», les faibles droits de timbres ont été supprimés pas à pas. Ce vide législatif invite à développer rapidement – et avec toutes les forces de la gauche – des mesures légales permettant au fisc de saisir les bénéfices ainsi réalisés, trop souvent sur le dos des salarié-e-s.

3. Impôt fédéral sur les successions. La plupart des cantons ont supprimé ou fortement réduit ces dernières années les impôts sur les successions. De tels impôts touchent avant tout – et modérément – les plus aisés et les très grosses fortunes. Dans le canton de Vaud par exemple, où les libéraux ont lancé une initiative visant à supprimer l'impôt sur les successions et donations en ligne directe, 81% des 4'567 successions entre parents et enfants frappées par l'impôt entre juillet 2001 et juillet 2002 n'ont acquitté qu'à peine 9,3% du produit total de l'impôt sur de telles successions. Au contraire, 1% de ces successions – portant sur des fortunes très élevées, d'en moyenne 17 millions chacune – rapportent à elles seules 57% du produit total de l'impôt sur les successions en ligne directe, avec un taux d'imposition maximal de 4%! Le démantèlement des impôts cantonaux sur les successions est regrettable: il laisse néanmoins la voie libre à l'instauration d'un impôt fédéral sur les successions, qui tomberait à pic pour contrer le discours de la droite sur le trou des caisses fédérales.

Olivier Longchamp

## QUELQUES CHIFFRES

En 2001, une personne jouissant d'un revenu mensuel de 30'000 francs bénéficie à Zoug d'un taux d'imposition sur le revenu total (Impôts communaux, cantonaux et fédéraux) inférieur de moitié à celui de Lausanne ou de Zurich. Les mesures fiscales particulièrement favorables aux sociétés financières (notamment celles liées à l'imposition des holdings) doivent également être harmonisées sur le plan fédéral. (Source: Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Vallender du 14 décembre 1998, p. 40.) Le rapport entre la valeur des redressements fiscaux prononcés en une année et produit intérieur brut (PIB) est, en Suisse, environ douze fois inférieur à celui de la France. Mais le phénomène ne s'explique pas par une honnêteté atavique des helvètes: sur la base des rendements de l'impôt anticipé, les valeurs dissimulées au fisc peuvent être estimées en Suisse aujourd'hui à plusieurs dizaines de milliards de francs. (Voir p. 16.) Une lutte efficace contre la fraude fiscale supposerait en premier lieu la mise sur pied d'un dispositif de contrôle fiscal fédéral et la suppression du secret bancaire. Une telle mesure porterait en outre une atteinte sérieuse aux intérêts des fraudeurs étrangers, qui profitent des dispositions légales helvétiques pour frauder des montants colossaux. (Voir l'article de Michel Huot dans ce numéro.)

OL

# Comment fonctionne la propagande patronale: petite illustration historique

*Une grande hypocrisie plane sur la politique suisse en ce qui concerne le financement de la vie politique. À défaut de disposer d'un minimum de transparence aujourd'hui, un petit détour pour l'histoire est assez instructif; illustration à partir de la campagne des milieux patronaux contre l'«initiative de crise» en 1935.*

## QUELQUES ÉCLAIRAGES HISTORIQUES

L'«initiative de crise», lancée en 1934 par des représentants syndicaux, paysans et des employés, représentait un véritable programme économique alternatif à la politique officielle du Conseil fédéral, proposant un plus grand interventionnisme de la Confédération dans l'économie pour faire face à la crise économique. La récolte de signatures s'était déroulée en un temps record et plus de 330'000 citoyens l'avaient signée. Face à l'importance de l'enjeu, les milieux patronaux ont engagé les «grands moyens», comme on peut le voir ci-contre. Selon les sources, les milieux patronaux ont dépensé entre 800'000 et 1 million de francs de l'époque à raison d'un tiers pour les banques, un tiers pour les assurances et un tiers pour l'industrie et le commerce. Rapporté au produit national net de l'époque (7,7 milliards de francs) cela correspondrait à 55 millions de francs d'aujourd'hui (Produit intérieur brut – PIB 2002: 417 milliards de francs). Après une intense campagne référendaire, l'initiative fut finalement rejetée en 1935 par 57% des votants avec un taux de participation record de 84,4%.

Pour l'époque, l'ampleur des moyens engagés par les milieux patronaux était considérable. Depuis lors, mis à part le développement des médias et des instruments de communication de masse, les choses n'ont guère changé: les milieux patronaux disposent toujours d'autant de moyens financiers et pèsent de manière décisive sur l'issue des votations. Cette propagande patronale est à l'œuvre depuis plusieurs mois en vue des votations sur le «paquet fiscal» et sur la révision de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS) du 16 mai prochain.

André Mach

## LE PLAN D'ACTION DU COMITÉ PATRONAL A:

1. Guide à l'intention des orateurs. A paraître dimanche 28 avril. Tirage allemand: 20'000 exemplaires, français 8'000 exemplaires, italien 1'500.
2. Liste des répliques qui aideront l'orateur à répondre aux objections des adversaires. A paraître lundi 29 avril, tirage identique à 1.
3. La brochure de Ferdinand Buomberger sera diffusée à 6'000 exemplaires.
4. Brochure s'adressant en particulier aux paysans.
5. Les banques et assurances préparent leur propre feuillet qui sera transmis à leur clientèle.
6. Les ouvriers seront travaillés au travers de la *Werkzeitung der schweizerischen Industrie*. En avril paraîtra un numéro spécial et le numéro ordinaire sera plus épais que d'habitude. Le 5 mai paraîtra un second numéro spécial et vers la fin du mois, le numéro ordinaire sera de nouveau épais.
7. Un tract illustré de plusieurs pages paraîtra le mardi 30 avril. Tirage: 1'100'000 exemplaires. Il sera envoyé par la poste à tous les ménages.
8. Un second tract sera diffusé de façon analogue juste avant le vote.
9. Une affiche-image est en préparation. En 18'000 exemplaires, elle sera placardée aux lieux officiels. 8'000 autres exemplaires seront à poser par les particuliers (aux parois des restaurants, des granges etc...).
10. A partir du 1er mai, un film sera à disposition, 100 copies. Le chef du service cinématographique, Monsieur Hausammann à Taufen, forme 50 opérateurs capables de faire également un exposé. Le film a été conçu par Messieurs Lorenz et Riedweg. Il retrace le développement de l'économie suisse depuis 1800, l'importance toujours croissante de l'exportation (à l'aide d'un film mis à disposition par A.G. Eisen- und Stahlwerke, Schaffouse), puis l'irruption de la crise, l'initiative de crise avec ses promesses irréalisables, son origine et son lien avec le Plan du travail, finalement ses effets dévastateurs. Comme élément positif, le film propose: l'encouragement à l'exportation, le désendettement des paysans et la colonisation intérieure. Pointe finale: d'un côté des bataillons rouges, noirs et bruns, de l'autre une *landsgemeinde* suisse.
11. Service de presse. La presse suisse moyenne recrutera des collaborateurs spéciaux pour la lutte contre l'initiative de crise et organisera un service d'illustration. Pour avoir prise sur les feuilles qui ne pas rattachées à la Presse suisse moyenne, un autre service de presse sera organisé.»

Il existait encore un *comité B*, également piloté et coordonné par les milieux patronaux, qui regroupait cette fois des organisations d'extrême droite. Ces deux comités nationaux disposaient chacun de sections dans tous les cantons. Le secrétariat commun aux deux comités est composé par un secrétaire général, trois collaborateurs et deux aides de bureau. Par ailleurs, en étroite concertation avec ces deux comités nationaux, le *Vorort*, les banques et les assurances avaient également développé leur propre campagne.

*Ce document d'archive est tiré du livre de Geneviève Billeter (1985): Le pouvoir patronal. Les patrons des grandes entreprises des métaux et des machines (1919-1938). Genève: Droz. (p. 150 ss.).*

Affiche de Carl Scherer contre l'«initiative de crise» (1935)



# Ces villes qui meurent...

*Les villes s'appauvrissent, alors que les beaux quartiers se développent à l'abri des thuyas dans la périphérie... A travers l'exemple lausannois, quelques réflexions sur une évolution géographique trop souvent oubliée et sur la nécessité d'une répartition sociale de la qualité de vie.*

En 1980, la ville de Lausanne comptait environ 122'000 habitants. Vingt ans plus tard, en 2000, la population lausannoise a chuté à 113'000 habitants en chiffres ronds. Si un vaudois sur quatre habitait la capitale en 1980, cette proportion a chuté à un sur cinq en 2000.

Cette mutation cache en outre une évolution profonde de la structure de la population lausannoise. Les jeunes familles plutôt aisées, celles qui possèdent un passeport à croix blanche, sont de moins en moins nombreuses à Lausanne. Ceux qui habitent la ville-centre appartiennent de plus en plus aux classes sociales les moins favorisées; les jeunes ou les étrangers, par exemple, y sont surreprésentés. Le pourcentage de résidents lausannois possédant la nationalité suisse a ainsi passé de 76.5% en 1980 à 62.7% en 2003. En 2000, les jeunes (20 à 39 ans) représentent 32% de la population lausannoise (30% en 1980), contre 26% de la population vaudoise. La proportion de contribuables ne déclarant aucun revenu annuel a passé de 10.2% en 1985 à 21.7% en 2002.

## LES PLUS AISÉS S'ÉTABLISSENT À LA CAMPAGNE

La population des communes périphériques – autrefois

rurales – des environs de Lausanne a explosé durant les trente dernières années. Pour ne prendre qu'un exemple, la commune de Cugy, petit village sis à 6 kilomètres à peine du centre de Lausanne, a vu sa population tripler entre 1970 et 2000, passant de 636 à 1992 habitants. A Cugy, dans les années 1960, on était paysan. Aujourd'hui, la commune est couverte de zones villas...

Le phénomène lausannois décrit ci-dessus n'est qu'un exemple d'une tendance qui se manifeste de façon générale. Vingt années d'explosion de la mobilité ont favorisé la diffusion de la ville hors de ses murs. Depuis deux décennies, il est en effet de bon ton de chercher à la campagne ce que la ville est accusée de ne plus pouvoir offrir: sécurité subjective, taux d'imposition peu élevés, environnement propice à l'épanouissement familial, voisinage tranquille, propriété foncière et ruralité mythique, avec une, voire deux puis trois voitures, sont à portée de la ville. Ceux qui peuvent se le permettre peuvent donc conserver un mode de vie urbain – car c'est à la ville que Monsieur travaille – tout en éliminant les désavantages présumés d'un habitat urbain en colonisant l'espace autrefois rural.

## QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA QUALITÉ DE VIE URBAINE?

Les problèmes posés par une telle évolution sont nombreux et bien peu de moyens permettent de les résoudre. Les recettes fiscales des villes-centres diminuent, alors que leurs dépenses d'infrastructures et les prestations sociales demeurent – ou s'accroissent du fait de la crise économique –, sans que les communes périphériques ne soient facilement enclines à endosser les frais des infrastructures de l'agglomération; les communes les plus aisées de celle-ci peuvent baisser leurs taux d'impôt à des niveaux très faibles et attirer les contribuables les plus aisés, renforçant le mécanisme. Les nuisances provoquées par le trafic des pendulaires (pollution, trafic exponentiel aux heures de pointe) sont multipliées... Sur-tout, une tendance à la gentrification – c'est à dire la répartition de plus en plus homogène des groupes socio-économiques dans chaque commune – se manifeste. Certes, nous n'en sommes pas (encore?) en Suisse au stade américain, ou kilomètres de zones villas et ghettos défavorisés sont complètement cloisonnés; mais les mécanismes qui permettraient d'envisager un tel avenir pour les

villes helvétiques à moyen terme sont en place.

## UN ENJEU CENTRAL POUR LA GAUCHE

L'évolution n'est pas nouvelle, elle a souvent retenu l'attention des géographes; et les lois permettant de freiner ou du moins de contrôler de telles évolutions – via l'aménagement du territoire, par exemple – existent. Pourtant, depuis une dizaine d'années, le débat politique sur ces questions est pratiquement au point mort. Certes, d'heureuses initiatives visant à revaloriser l'habitat en ville ont été parfois lancées. A Lausanne toujours, une démarche appelée «Quartiers 21» inspirée d'une expérience bâloise a été récemment menée. Il s'agit d'une large procédure de consultation de la population visant à permettre aux habitants de la ville de dessiner les contours d'une ville «agréable à vivre» et de proposer directement des aménagements conviviaux à leurs édiles. Mais de telles opérations – pour louables qu'elles soient – suffiront-elles à inverser une tendance lourde dont les causes dépassent largement le seul cadre urbain?

Pour la gauche, de telles problématiques sont de première importance. La qualité de vie dépend de l'aménagement de l'espace: il importe qu'elle soit aussi répartie socialement. L'espace est trop rare pour que son usage soit déterminé par les seules lois du marché. La pérennité financière entre les communes, une politique courageuse d'aménagement du territoire et le développement de mesures permettant de favoriser la mixité sociale dans les différentes zones d'habitation devraient figurer au rang des priorités de la gauche.

Olivier Longchamp

## AFFAIRE MUGNY - DIEUDONNÉ



# Schröder-Couchépin, même combat

*Le système de santé helvétique fait rêver le gouvernement allemand. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, une nouvelle loi de modernisation de l'assurance maladie permettra d'économiser 20 milliards d'euros sur le dos des assurés allemands.*

C'est plutôt rare en politique. Tout le monde (ou presque) était d'accord d'être contre. En décembre dernier, les Chambres fédérales ont en effet décidé de rejeter le projet de révision de la Loi sur l'assurance maladie. La faute sans doute à l'impréparation du conseiller fédéral Couchépin, à l'inconséquence des parlementaires – qui ont refusé un projet qu'ils avaient contribué à saboter – et aux élections fédérales qui ont vu les fronts se polariser. Moins de trois mois plus tard, Pascal Couchépin, tête, revient avec les mêmes idées, mais cette fois la réforme est découpée en cinq lois, manière d'éviter toute tentative référendaire. Entre autres propositions, les assurés auront à prendre en charge plus encore qu'aujourd'hui les coûts de l'assurance maladie. Le système, inique, des primes par tête, que le parti socialiste a combattu par voie d'initiative, est ainsi consolidé.

Jusqu'à-là, nous pouvions dire que la Suisse est un des seuls pays d'Europe où l'assuré finance

les soins de santé indépendamment de son niveau de revenu. Cette exception est désormais caduque. Notre modèle d'assurance maladie fait des émules. En juillet dernier, le gouvernement de Gerhard Schröder et l'opposition se sont accordés pour voter une loi de modernisation de l'assurance maladie, entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année (Cf. *Pdg*, février 2004). Elle vise à opérer d'importantes économies, essentiellement sur le dos des assurés.

## LA FIN DE L'ETAT PROVIDENCE

Certes les difficultés rencontrées outre Rhin sont les mêmes que partout. Et tout gouvernement doit tenter de résoudre la difficile équation du vieillissement démographique et des progrès de la médecine. Comme en Suisse, les dépenses de santé allemandes augmentent vite vite que le produit intérieur brut (de l'ordre de 3%). Alors que l'Allemagne bénéficiait d'un système de sécurité sociale le plus sûr et le plus solidaire d'Europe, le gou-

vernement Schröder a décidé de rompre avec les principes de solidarité qui ont fondé l'Etat providence allemand. Dans le cadre de son programme agenda 2010, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'alléger les cotisations sociales afin d'accroître la compétitivité des entreprises. L'objectif de la réforme est donc d'économiser 23 milliards d'euros d'ici 2007, afin de réduire le déficit de l'assurance maladie. Ce qui devrait permettre de baisser le taux de cotisation des salaires et d'alléger les charges sociales.

Concrètement, cela signifie une augmentation de la part des dépenses en soins laissée à la charge des patient-e-s. Taxes de cabinet au moment de chaque consultation, suppression de certaines prestations jusqu'ici couvertes par l'assurance maladie, financement de soins non plus par les cotisations sociales mais par l'impôt (voir encadré). Au total, les patient-e-s participeront à raison de 20 milliards d'euros aux 23 milliards d'économies espérées.

## LE MODÈLE HELVÉTIQUE

Ce serait mentir de dire que ces mesures suscitent l'enthousiasme de la population et des milieux concernés. Les syndicats et les associations de consommateurs ont vivement réagi au projet du gouvernement Schröder auquel ils reprochent de vouloir assujettir le système de sécurité sociale aux règles de l'économie de marché. Même les médecins dénoncent une marchandisation de la médecine. En réalité, il n'y a que le patronat allemand qui sourit. Celui-ci, non content de voir les cotisations sociales baisser, propose, dans un deuxième temps, d'instaurer un forfait santé, de 210 euros par mois, payé par tous les citoyen-ne-s, quels que soient leurs revenus. Ca vous rappelle quelque chose?

Géraldine Savary

## EN BREF

*Lastmile: bel exemple de démocratie?*

Mardi 10 février, la Commission des transports et des télécommunications (CTT) a refusé d'entrer en matière sur une révision de la loi sur les télécommunications libéralisant le dernier kilomètre (*lastmile*). Ce refus, voté par une majorité de socialistes et agrariens a surpris par le revirement d'une UDC, réputée pour emboucher la trompette de l'ultralibéralisme. *Swisscom* devrait donc conserver son monopole sur le *last-mile*. A moins que.

En effet, le conseiller fédéral M. Leuenberger avait décidé en février 2003 de procéder à cette libéralisation d'une manière plutôt surprenante (Cf. *Pdg*, avril 2003). Il désirait ouvrir le *last-mile* par voie d'ordonnance – entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2003, mais pas appliquée en raison d'un recours de *Swisscom* – et par une révision législative. Motif: aller vite. Reste qu'aujourd'hui, après le refus de la CTT, seule l'ordonnance est applicable comme vient de le confirmer la Commission de la communication. Le Tribunal fédéral (TF) jugera donc si ladite ordonnance est compatible avec le droit actuel, bref, si l'on peut libéraliser.

Les chances sont maigres pour que le TF agisse en ce sens. Mais si tel est le cas, la coquetterie procédurale (ordonnance / révision législative) – voulue par M. Leuenberger – aura conduit à court-circuiter le Parlement. Décidément, le dandy tacticien zurichois est bien mal conseillé...

Séverine Tys

## LES MESURES DU DOCTEUR SCHRÖDER

- **Suppression du système du tiers payant.** Les patient-e-s allemand-e-s devront payer à leur médecin une taxe de cabinet, ensuite reversée aux caisses maladie.

- **Les prothèses dentaires, les indemnités liées à la grossesse ne seront plus prises en charge par l'assurance maladie de base.** Elle seront financées par une augmentation d'un euro par paquet de cigarettes.

Au total, l'ensemble des mesures permettant de reporter la charge financière sur les patient-e-s permettra d'économiser 20 milliards d'euros. D'autres mesures, plus structurelles, ont été introduites:

- **Introduction d'un montant forfaitaire par chaque activité médicale, fixé en fonction du type d'activité médicale et de la morbidité de la région dans laquelle les médecins exercent.**

- **Les caisses auront la possibilité de signer des contrats individuels avec les médecins, ce qui aboutira à un renforcement de la concurrence entre praticien-ne-s. La concurrence entre les caisses sera elle aussi renforcée.** Alors qu'elle jouait uniquement sur les taux de cotisations, elle portera désormais sur l'offre et la qualité des soins.

Source : *Alternatives économiques*, janvier 2004

# Le marché de l'eau et la *French touch*

*Le capitalisme français a acquis en plusieurs décennies une place de choix dans le secteur de l'eau. Il s'ingénie désormais à libéraliser les marchés européens encore sous contrôle public, malgré ses échecs en France et dans l'hémisphère Sud.*

Vieille tradition industrielle française, les futurs champions s'érigent à la maison. Dans le cas de l'eau, la privatisation du secteur a œuvré pour l'oligopole de la République: *Veolia* (ex-*Vivendi*), *Suez* (une fusion *Lyonnaise des Eaux - Suez*) et *Saur* (filiale de *Bouygues*). Cette privatisation a d'ailleurs pris une forme particulière: d'un côté, le maintien d'un réseau de 800'000 km de canalisations en mains publiques, de l'autre, la mise en place d'un système de concessions laissant l'encaissement des factures au secteur privé. Les entreprises privées exploitaient ainsi un réseau dans lequel les collectivités se devaient d'investir pour son entretien avec une subtilité, les fonds provisionnés par le public étaient gérés par les marchands d'eau.

Aujourd'hui, personne ne sait où est passé une partie de ces fonds provisionnés, près de 4,5 milliards d'euros confiés à *Vivendi*. En tous cas pas dans la moitié des canalisations qui ont dépassé la limite d'âge tolérée de 30 ans (*Libération*, 01.02.2004). Quant aux usagers des collectivités qui sous-traitent au privé, ils jouissent d'un tarif préférentiel avec un prix de l'eau de 25 à 45% plus cher que dans les municipalités ayant conservé leurs régies publiques.

## EXPANSION INTERNATIONALE ET ÉCHECS DES PRIVATISATIONS AU SUD

Au début des années 1990, le triumvirat *Veolia*, *Suez* et *Saur* s'est lancé dans une conquête des marchés publics des grandes villes de l'hémisphère Sud. La Banque mondiale (BM) l'y a aidé en monnayant ses

prêts contre la signature de «partenariats public-privé» (PPP), des contrats de privatisation où l'entreprise contractante était censée investir dans l'infrastructure et l'Etat, accepter des hausses tarifaires. En Amérique latine et en Asie du Sud-Est, beaucoup n'ont eu le choix que de céder, comme la ville de Manille. Aujourd'hui, la vitrine philippine de la BM est brisée: en 2002, l'Etat a cassé le contrat avec le consortium formé par *Ondéo* (filiale de *Suez*) et *Bechtel*. Les autorités ont en effet refusé une hausse de tarifs de 100% alors que le prix de l'eau était déjà quatre fois plus élevé qu'en 1997 et qu'il n'y a plus de points d'eau publics. Rancunier, le consortium réclame 300 millions de dollars d'indemnités (*Global+*, 3/2003).

Rancuniers aussi, les patrons de la «*Française des*

*Eaux*» qui voit en la BM un bouc émissaire fort pratique: «(...) *le modèle financier soutenu par la Banque mondiale ne fonctionnait pas*», déclarait G. Mestrallet, patron de *Suez*, alors que son compère, O. Bouygues, président de *Saur*, exposait le hic dudit modèle, «*les tarifs sont des sujets sensibles, placés sous la surveillance du monde politique*» (*Le Monde*, 28.01.04). Vite oubliée, la course à la captation de marchés des années 1990 et l'endettement abyssal qui en a découlé, plus de 30 milliards d'euros pour les trois géants, un endettement qui motive un retrait dans bien des pays du Sud. Les populations de ces pays, elles, constatent: les hausses de tarifs ont servi à amortir le prix des concessions et non, l'entretien et l'extension des infrastructures...

## AUX PORTES DE L'EUROPE

On a donc des doutes sur la capacité du secteur privé à investir dans les réseaux d'eau, en France ou ailleurs. Même les multinationales du secteur le reconnaissent aujourd'hui et préfèrent parler de «*gestion déléguée*»: d'accord pour faire dans la gestion de services, mais plus de concessions qui impliqueraient des investissements. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire le *lobbying* des marchands d'eau français et de leur Etat-protecteur à Bruxelles, siège de la Commission européenne et à Genève, à l'Organisation mondiale du commerce. Les infra-structures publiques du Vieux Continent deviennent dès lors un nouvel eldorado pour des géants de l'eau surendettés et en quête de profitabilité à bon compte. Et si on leur coupait le robinet?

## QUAND NESTLÉ JOUE EN EAUX TROUBLES

Avec un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards de francs suisses par an, le marché brésilien est le 5<sup>ème</sup> marché de *Nestlé*. Implantée au Brésil depuis 1921, la firme y possède plus d'une vingtaine d'usines pour une gamme de produits allant du chocolat à la bière, en passant par l'eau. Et cette dernière représente un marché bien juteux, surtout depuis que *Nestlé* y a lancé son produit *Pure Life* – une eau multi-sources standardisée et re-minéralisée maison –, exclusivement réservé aux pays dits émergents.

Plus qu'un marché juteux, le Brésil est aussi un lieu d'approvisionnement crucial pour une firme en quête de nouvelles sources: témoin le parc des eaux de *Sao Lourenço*. Un parc protégé dans l'Etat du *Minas Gerias*, mais malgré tout exploité par *Nestlé* contre l'avis des populations locales. Face au silence du gouvernement Lula et de médias trop intéressés par la manne publicitaire *Nestlé*, ces populations ont fait front et les mobilisations citoyennes en Suisse ont permis de relayer leur cause. Des «*mobilisations déterminantes*» pour Franklin Frederick, l'un des instigateurs de la défense des sources de *Sao Lourenço*, de passage en Suisse à l'*Openforum* de Davos. Ce dernier n'a pas hésité à interpellé un autre invité de ce forum sur la question: Peter Brabeck, patron de *Nestlé*. Presque surpris, P. Brabeck a annoncé le retrait de la multinationale de *Sao Lourenço*.

Reste que l'histoire ne s'arrête pas là, car à *Sao Lourenço* deux sources sont tarées et *Nestlé* refuse tout dédommagement (*Le Courrier*, 24.01.2004). Pour assurer son immunité politique, *Nestlé* a effectué des donations à «*Faim zéro*», un programme-clé du gouvernement Lula dont le responsable pour l'Etat du *Minas Gerias* se trouve être à la tête de la nouvelle commission parlementaire sur les eaux du Brésil. Après *Nestlé* le déluge? Pas vraiment.

# Des rats et des cafards

L'affiche des «rats rouges» de l'UDC est dans la stricte lignée de ses affiches précédentes (dealers albanais, agresseurs africains et autres joyeusetés racistes), ni plus, ni moins (ou plutôt moins), elles-mêmes dans la stricte lignée des affiches d'extrême-droite des années trente (les rats, alors, étaient bolchéviques, juifs et franc-maçons). Mais les socialistes suisses étant dans une situation un peu moins précaire en Suisse, aujourd'hui, que les requérants d'asile africains ou les clandestins kosovars, et hier que les immigrants juifs d'Europe centrale, ils devraient pouvoir réagir à ce type de rhétorique plus clairement et plus franchement que par les sanglots longs du plaignant devant le tribunal des flagrantes démagogies.

On peut certes regretter qu'un parti (l'UDC) qui s'abaisse à ce niveau recueille plus de suffrages que les partis démocra-

tiques en général et que le PSS en particulier, mais on ferait mieux de se demander pourquoi que de demander l'interdiction de ses affiches. Qui ont en revanche l'incomparable mérite de dire clairement avec qui (ou avec quoi) la droite bourgeoise suisse est alliée.

Pour Marx, la révolution était une «vieille taupe». Et il n'y a pas bien loin de la taupe au rat. Lequel rat est, enfin, un animal connu pour son intelligence, sa sociabilité et sa résistance. Etre comparés à des rats par des cafards n'est donc pas une injure mais un hommage.

Pascal Holenweg

Affiche de Hans Beat Wieland contre l'initiative du PS réclamant l'abolition de la justice militaire (1921)



## Ils l'ont dit...

Alain Juppé a récemment été condamné à 18 mois de prison avec sursis. Cela n'empêche pas Jacques Chirac de le soutenir. M. Juppé serait «un homme politique d'une qualité exceptionnelle, de compétence, d'humanisme et d'honnêteté». M. Chirac parle en connaissance de cause: Alain Juppé était son adjoint aux Finances durant l'affaire des emplois fictifs.

Christophe Darbellay, conseiller national PDC, a défendu l'initiative pour l'internement à vie. Il s'en explique: «Pour le chrétien que je suis, il y a de bons arguments de chaque côté. Moralement, on devrait reconnaître sa chance à chacun, même au plus ignoble criminel. En pratique par contre, il me paraît tout aussi chrétien de prendre le

parti des victimes». Surtout dans un canton aussi catho que le Valais!

Pascal Couchepin défend avec conviction la 11<sup>ème</sup> révision de l'AVS: «La flexibilité (n.d.l.r. des retraites, donc) n'est pas supprimée. Le parlement a décidé de ne pas la subventionner. Elle reste purement actuarielle». Le terme «virtuelle» serait plus pertinent.

On laissera le mot de la fin à Toni Bortoluzzi. Le conseiller national UDC a récemment lâché cette phrase surprenante, lors d'un débat sur l'asile: «Je ne sais pas comment il faut discuter avec les ressortissants africains, ce ne sont pas des Suisses!».

Alexandre Mariéthoz

### EN BREF

#### Sous-traiter la torture au nom de la liberté

Dans leur lutte contre le «terrorisme», les autorités états-uniennes avaient déjà drastiquement renforcé leur cadre juridique courant 2002, quitte à en faire des lois d'exception. Voilà maintenant que les mêmes ne trouvent rien de mieux que d'arrêter, puis de déporter au secret de soupçonnés terroristes dans des pays pratiquant la torture. Un fonctionnaire américain, cité par le *Washington Post*, résumait: «Nous ne leur explosons pas la gueule, nous les envoyons dans d'autres pays qui le feront» (*Le Courrier*, 14.02.2004). Destinations préférées: Arabie Saoudite, Egypte, Maroc, Jordanie, et Syrie. YS

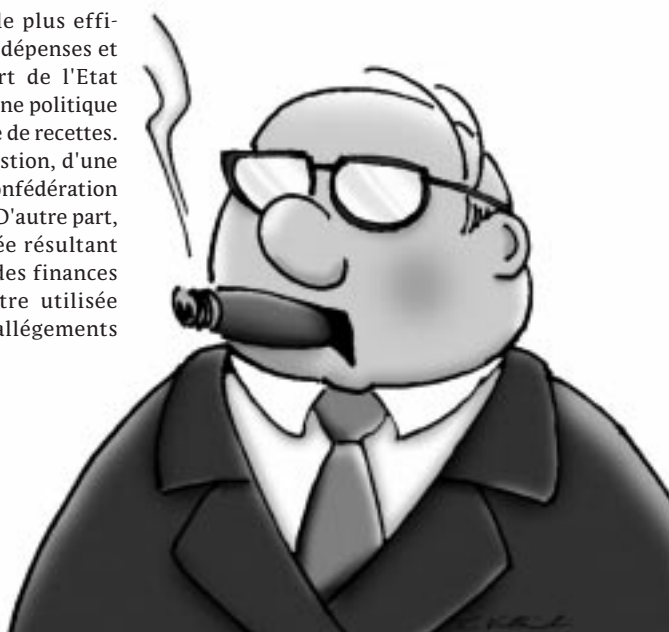
### EN BREF

#### L'Argentine face à la justice des vautours

Septembre 2003, le gouvernement Kirchner imposait aux créanciers de la dette privée argentine de renoncer à 75% de la valeur de leurs actifs. Emoi de la finance internationale, mais sourire aiguisé des «fonds vautours». Ces derniers dont le fond de commerce est fait de dettes rachetées à vil prix usent de toutes les armes – actions en justice comprises – pour se faire rembourser, engrangeant au passage un coquet bénéfice. Ainsi, *NML Capital Limited*, basé dans le paradis fiscal des îles Caïmans, vient d'obtenir le séquestre d'entrepôts militaires argentins sur sol américain par la justice du Maryland pour une valeur de 3 millions de dollars sur les 270 millions réclamés (*Clarín*, 05.06.2004). Tant qu'à faire, l'adresse de l'ambassade d'Argentine aux Etats-Unis est sise au 600 *New Hampshire Avenue* à Washington. YS

# l'ex-Vorort

«Le moyen le plus efficace pour limiter les dépenses et réduire la quote-part de l'Etat consiste à pratiquer une politique de retenue en matière de recettes. Il ne saurait être question, d'une part, d'allouer à la Confédération un surplus d'impôts. D'autre part, la situation plus aisée résultant de l'assainissement des finances publiques devrait être utilisée pour accorder des allègements fiscaux.»



Rapport annuel  
du Vorort 1985, p. 32,  
cité in Sébastien Guex.

## AGENDA

### 6 mars

Congrès extraordinaire du Parti Socialiste Suisse.  
11h00-18h00 (env.), Bâle

### 8 mars

Journée Internationale de la Femme.  
Divers stands et actions dans les villes et sur les lieux de travail en Suisse romande.

### 10 mars

Assemblée générale de Sortir du nucléaire.  
19h15, Café le Milan, Bd. de Grancy 54, Lausanne

### 13 mars

Congrès du Parti Socialiste Neuchâlelois.  
09h30, Temple-Allemand 24a, La Chaux-de-Fonds

### 13 mars

Non à la criminalisation des sans-papiers -  
Manifestion.  
14h00, Place de la Palud, Lausanne

### 20 mars

Manifestation nationale contre les guerres  
et les occupations.  
13h30, Berne

### 24 mars

Le logement en question.  
20h15, Locaux de l'ADC, Maupas 81, Lausanne

### 27 mars

Manifestation pour le logement.  
14h00, Place de la Palud, Lausanne

### 27 mars

Congrès du Parti Socialiste Vaudois.  
14h00, Hôtel Classic, Leysin

### 1<sup>er</sup> avril

Café politique -Le contrôle des armes - Avec  
Martin Killias, professeur de criminologie à l'UNIL.  
20h30, Brasserie Bavaria, Lausanne

JAB  
1002 Lausanne

**Pages de gauche**  
Mensuel d'opinions socialistes

## Paroles fiscales...

«Une formule de «transfer pricing» efficace permet d'économiser beaucoup d'argent et d'énerverment. Facturer correctement les relations internes à une entreprise, c'est une chose. Economiser un maximum d'impôt en tenant compte de la diversité des règles sur le plan international en est une autre. PricewaterhouseCoopers offre aux entreprises actives internationalement des solutions sur mesure.»

**Publicité de PricewaterhouseCoopers, Zürich, citée dans Guide général sur l'évasion fiscale, Déclaration de Berne (éd.), 2004, p. 7.**

«Nous, banquiers, nous n'avons pas la moindre raison de nous préoccuper de ce thème de la moralité, qui revient régulièrement à la surface comme une épidémie, comme la malaria. Une fois cela s'appelle Grèce, une fois Portugal, une autre fois Chili. C'est une affaire de mode. [...] Si nous voulons donner du travail à nos gens et en même temps contribuer à développer l'économie mondiale, nous ne pouvons absolument pas aborder de tels sujets pseudo-moraux.»

**H. Wüffli, alors directeur général du Crédit Suisse, Volksrecht, 24 mai 1977 (Cité in**

**D. Froidevaux (éd.), La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux, Lausanne, éd. d'en Bas., 2002, p. 7).**

«Durant les années 1998-2000, les recettes dégagées par l'impôt anticipé ont été de 4418 millions de francs suisses par année, en moyenne. En partant d'hypothèses plutôt restrictives, on obtient un montant de fortune mobilière suisse possédée par des personnes physiques ou morales établies en Suisse fraudant le fisc de l'ordre de 130 milliards de francs suisses.»

**Sébastien Guex, in La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux, Lausanne, éd. d'en Bas., 2002, pp.71-72.**

«La place financière suisse demeure un lieu privilégié pour les investisseurs qui désirent y faire gérer leurs avoirs. Les raisons de ce choix peuvent être résumées de la manière suivante : [...] La fiscalité y est modérée, ce qui, par comparaison avec certains Etats du Vieux Continent, constitue un atout décisif pour l'attrait de nouveaux investisseurs.»

**Urs Roth, Association suisse des banquiers, Conférence de presse 16 / 17 Juin 2003, Hôtel de Bonny, Paris.**